



Fédération Française de Pêche Sportive au Coup (FFPSC)

COMITE REGIONAL DU LIMOUSIN

**SAMEDI 17 JANVIER 2015.
LAVAVEIX LES MINES (Salle des anciennes écoles)
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CR LIMOUSIN.**

COMITE DIRECTEUR :

CD 23 : Daniel DEPALLE (Président), Danielle DEPALLE (Trésorière)

Excusé : Jacky BRIGAND (secrétaire) Evelyne CRECHET (Membre)

CD 19 : Jean François BACH (Vice-Président .

Excusé : Didier ALLARD (membre)

CD 87 : Marc DRUTEL (vice-Président), Pascal CHARBONNIAUD

(Membre) **Excusé :** Christophe GERMANNAUD (membre)

CLUBS / AAPPMA :

CD 19 : Manucentre Team Garbolino Rameau 19.

Excusé : Team Sensas Seilhac.

CD 23 : Le Goujon Team Lavaveix, Team Sensas Grande Creuse, AAPPMA de Lavaveix, AAPPMA de Felletin.

Excusés : Team Kalim's 23, ASPTT Guéret.

CD 87 : APVG.

Excusés : Coulée Saint Briçoise.

LICENCIES :

CD 19 :

Excusés :

CD 23 : Joël BUHOUR, Julien GAUDOIN, Patrick MARAIS, Jean Paul ROBERIEUX, Michel NOUAILLE.

Excusés : Michel MAESTRATI, Daniel NISOLE, Barrie HODGKINSON, Antonin MARAIS.

CD 87 : Eric DUVERNEUIL, Alexandre DUVERNEUIL.

Excusé : Johan GARAUD.

Assistent : André GAUDOIN (adjoint au maire de Lavaveix), Bernard AGEORGES (reprise de licence au CD 23) Mme BACH.

ACCUEIL.

Bonjour à tous. Je vous souhaite la bienvenue dans cette salle de Lavaveix où, depuis de nombreuses années, nous organisons notre AG. Je remercie la municipalité qui répond toujours favorablement à nos demandes que ce soit pour la mise à disposition de cette salle ou de gros matériel pour l'aménagement des parcours.

A tous, meilleurs vœux pour cette nouvelle saison.

Je vous demanderai d'observer un instant de recueillement pour honorer la mémoire de proches ou d'amis qui nous ont quitté en 2014 sans oublier les 17 victimes des attentats de la semaine dernière.

Les convocations pour cette AG ont été envoyées aux clubs le 22 décembre. Une info sur les dates des différentes compétitions et sur le vœu déposé par l'AG du CD 23 a également été transmise le 11 Janvier. C'est à croire que ça n'intéresse personne car un seul club s'est manifesté et le nombre de présents est réellement réduit. Mais je fais confiance aux absents, ils ne manqueront pas de réagir si l'AG prend des décisions qui ne leur conviennent pas.

Je tiens à remercier Jean François BACH et Didier ALLARD d'avoir accepté d'assurer la continuité de leur responsabilité au sein du CD 19. Alain MATTHES est remplacé au poste de secrétaire par Nicolas DEBERT. Merci à Alain pour le travail accompli et à Nicolas pour avoir accepté d'assurer la succession.

Jean François explique les raisons de sa démission initiale et revient plus particulièrement sur les différents problèmes du Régional pêche mixte à Ussel.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE.

LE POINT SUR LES LICENCES.

LICENCES	CD 19			CD 23			CD 87			CR LIMOUSIN		
	2013	2014	+/-	2013	2014	+/-	2013	2014	+/-	2013	2014	+/-
SENIORS	16	17	+1	16	19	+3	78	84	+6	110	120	+10
VETERANS	12	11	-1	11	11	=	14	14	=	37	36	-1
JUNIORS	0	1	+ 1	2	1	-1	10	7	-3	12	9	-3
CADETS	1	1	=	0	2	+2	4	6	+2	5	9	+4
MINIMES	0	4	+4	1	4	+3	7	4	-3	8	12	+4
CLUBS / AAPPMA	4	3	-1	7	7	=	11	9	-2	22	19	-3
DL CORPO				4	4	=				4	4	=
TOTAL LICENCES	33	37	+4	37	44	+7	124	124	=	194	205	+11
CHAMPIONNATS	29	34	+5	30	37	+7	113	115	+2	172	186	+14

Les DL Corps ne sont pas comptabilisées dans le total.

Une stabilisation et même une légère augmentation de nos licenciés.

Pour le décompte des championnats, ne sont prises en compte que les licences individuelles (toutes catégories)

Les licences clubs étaient prises en compte que pour le championnat de France des clubs.

Toujours des difficultés dans les catégories de jeunes malgré une augmentation chez les cadets et minimes mais ce sont des jeunes qu'on ne voit pas au bord de l'eau. Ce n'est pas la solution de licencier des jeunes pour faire du nombre.

PALMARES 2014.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX COUP.

CD 19 : Romain DURAND.

CD 23 : Jacky BRIGAND.

CD 87 : Vincent GONDEAU en 3^{ème} division - Cédric BREUIL en 2^{ème} division et Patrice JACQUES en 1^{ère} division.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX MOULINET.

CD 19 : Yves SAINTANGEL.

CD 23 : Julien GAUDOIN.

CD 87 : Sylvain GUYARD.

CHAMPIONNATS REGIONAUX.

Clubs. 27 Avril à SEILHAC (8 équipes)

Team SENSAS 87.

Pêche mixte. 30 et 31 Août. USSEL LE PONTY (30 qualifiés)

1^{er} Patrice JACQUES - 2^{ème} Christian LAMARGUE - 3^{ème} Loïc LACOUCHIE.

Moulinet. 13 et 14 Septembre. FELLETIN (24 qualifiés. 20 Participants)

1^{er} Yoann LONGEN - 2^{ème} Patrick AUGER - Julien GAUDOIN.

Vétérans. 10 et 11 Mai. SAILLAT SUR VIENNE (11 participants)

1^{er} Daniel GUYONNET - 2^{ème} Alain MATTHES - Georges CHALUMEAU.

Plombée. 1^{er} Jean Luc CHAPUT - 2^{ème} Paul Louis LAFONT - 3^{ème} Nicolas CHERVY.

Challenge de pêche à la plombée. 216 participants. 71 Classés.

Victoire de José LEOPARDI du CD 12.

2^{ème} Raymond PICARD - 3^{ème} Christophe GERMANNAUD.

CHAMPIONNATS NATIONAUX PECHE MIXTE.

3^{ème} Division H. 2 et 3 Août à BUJALEUF (87) 30 qualifiés.

Les locaux réalisent un gros coup mais subissent la loi de la seule féminine, Valérie NADAN.

2^{ème} Ludovic BARRIERE - 3^{ème} Christophe NOUGIER - 4^{ème} Johan GARAUD - 6^{ème} Patrick AUGER - 11^{ème} Yoan LONGEN accèdent à la 2^{ème} division.

7^{ème} Raphaël AUDUSSEAU - 8^{ème} Frédéric BERNARD ayant déclaré forfait pour la 2^{ème} division sont maintenus en 3^{ème}.

20^{ème} Jean Luc CHAPUT - 22^{ème} Mustapha DAAS descendent en Régional.

2^{ème} Division GHI. 15, 16 et 17 Août à SAINT FARGEAU. Lac du Bourdon (89) 45 qualifiés.

5^{ème} Yoan LONGEN accède à la 1^{ère} division.

20^{ème} Ludovic BARRIERE - 24^{ème} Paul Louis LAFONT - 26^{ème} Christophe NOUGIER - 29^{ème} Johan GARAUD - 40^{ème} Patrick AUGER descendent en 3^{ème} division.

1^{ère} Division. 29, 30 et 31 Août à SAINT FRAIMBAULT DES PRIERES (53) 45 qualifiés.

1^{er} Stéphane POTTELET - 2^{ème} Pierre Louis RENAULT réalisent un superbe doublé.

19^{ème} Stéphane LINDER échoue pour le maintien de $\frac{1}{2}$ point seulement - 27^{ème} Yoan LONGEN.

2^{ème} division H U14. 5 et 6 Juillet à CHAMPFORGEUIL (71) 7 participants.

2^{ème} François ROULAUD.

2^{ème} division H U18. 5 et 6 Juillet à CHAMPFORGEUIL (71) 8 participants.

3^{ème} Nicolas LEBURAUD - 5^{ème} Victorien DESTERMES.

2^{ème} division H U23. 5 et 6 Juillet à CHAMPFORGEUIL (71) 6 participants.

6^{ème} Benoît MAZIERES.

1^{ère} division U14. 9 et 10 Août à DOUY (28) 36 qualifiés.
12^{ème} François ROULAUD.

1^{ère} division U18. 9 et 10 Août à DOUY (28) 39 qualifiés.
23^{ème} Nicolas LEBUREAU - 38^{ème} Victorien DESTERMES.

3^{ème} Division H Vétérans. 31 Mai et 1^{er} Juin. ISSOIRE (63) 33 qualifiés
8^{ème} Daniel DEPALLE - 11^{ème} Daniel COGNE (se qualifient pour la 2^{ème} division GHI)
15^{ème} Joël BUHOUR - 16^{ème} Daniel NISOLE - 25^{ème} Max GONON - 32^{ème} Georges CHALUMEAU -
33^{ème} Maurice RANCIER.

2^{ème} Division GHI Vétérans. 18, 19 et 20 Juillet à PIONNAT (23) 36 qualifiés.
28^{ème} Daniel DEPALLE - 34^{ème} Daniel COGNE.

2^{ème} division Corpos. 28 et 29 Juin à MONTCHANIN (71) 39 qualifiés.
19^{ème} Jacky BRIGAND. Suite à 2 forfaits Jacky se qualifie pour la 1^{ère} division. A noter que Jacky s'était retrouvé qualifié pour ce championnat suite à de nombreux forfaits.

1^{ère} division Corpos. 26 et 27 Juillet à VARZY (58) 36 qualifiés.
19^{ème} Jacky BRIGAND a su saisir l'occasion et se maintient.

1^{ère} Division Pêcheurs Handicapés. 29, 30 et 31 Août à SAINT SAUVEUR LE VICOMTE (50)
24 qualifiés.
10^{ème} Olivier JAYAT qui assure son maintien.

SOIT 1 TITRE et 5 PODIUMS.

CHAMPIONNATS NATIONAUX PECHE AU MOULINET.

3^{ème} Division H. 7 et 8 Juin à SAINT JEAN DE LOSNE (21) 21 qualifiés.
3^{ème} Christophe NOUGIER - 5^{ème} Christophe FINDEISEN - 6^{ème} Laurent BELLAYER - 8^{ème} Pascal AVRIL accèdent à la 2^{ème} division.
10^{ème} Yoan LONGEN - 19^{ème} Lionel DOUDET - 20^{ème} Patrice LAMARGUE descendent en régional.

2^{ème} Division GHI : 12, 13 et 14 Juillet à FELLETIN (23) 36 qualifiés.
1^{er} Paul Louis LAFONT - 7^{ème} Christophe NOUGIER accèdent à la 1^{ère} division.
8^{ème} Loïc LACOUCHIE - 9^{ème} Pierre Louis RENAULT se maintiennent en 2^{ème} division.
22^{ème} Pascal AVRIL - 27^{ème} Christophe FINDEISEN - 30^{ème} Laurent BELLAYER descendent en 3^{ème} division.

1^{ère} Division : 36 qualifiés.
2^{ème} Stéphane POTTELET - **3^{ème} Stéphane LINDER** - 11^{ème} Paul Louis LAFONT - 13^{ème} Christophe NOUGIER se maintiennent en 1^{ère} division.

SOIT 1 TITRE et 3 PODIUMS.

CHAMPIONNATS NATIONAUX PECHE A LA PLOMBEE.

2^{ème} Division D. 30, 31 Mai et 1^{er} Juin à AVAILLES LIMOUZINE (86) 24 qualifiés.
1^{er} Christophe GERMANNAUD - **3^{ème} Serge MAREIX** - 4^{ème} Jean Yves HERMAND accèdent à la 1^{ère} division.
5^{ème} Michel VERDIER - 6^{ème} Mickaël LETSCHER - 7^{ème} Etienne PERES se maintiennent.
Suite au forfait de Serge MAREIX pour la 1^{ère} (qui descend en 2^{ème}) Michel VERDIER accède à la 1^{ère}.

1^{ère} Division. 12, 13 et 14 Septembre à GUERNES (78) 36 qualifiés.
10^{ème} Jean Yves HERMAND qui assure son maintien.
13^{ème} Christophe GERMANNAUD - 27^{ème} Eric DUVERNEUIL - 29^{ème} Jean Jacques GRANDJEAN -
33^{ème} Michel VERDIER descendent en 2^{ème}.

SOIT 1 TITRE et 1 PODIUM.

GRANDES EPREUVES EN INDIVIDUEL ET PAR EQUIPES.

Coupe de France Corporative : 6 Septembre à TOUL/GONDREVILLE (54) 231 participants.
123^{ème} Julien GAUDOIN - 141^{ème} Jacky BRIGAND - 154^{ème} Didier DEPALLE.

Coupe de France des Vétérans : 30 Juin et 1^{er} juillet à NIORT (79)
60/65 ans, 74 participants. 15^{ème} ROBERIEUX.
66/75 ans, 107 participants. 42^{ème} Maurice RANCIER - 60^{ème} Jean Pierre SAMIE.

Coupe de France (Grand National) : 21 Septembre à AVAILLES LIMOUZINE (86) 187 qualifiés.
2^{ème} Pierre Louis RENAULT - 10^{ème} Stéphane POTTELET - 16^{ème} Yoan LONGEN - 50^{ème} Stéphane LINDER - 53^{ème} Paul Louis LAFONT.

Championnat de France des CD : 20 Septembre à AVAILLES LIMOUZINE (86) 36 équipes.
2^{ème} CD 87

Sur chaque sous secteur de 12 pêcheurs : 5^{ème} Stéphane POTTELET - 1^{er} Yoan LONGEN - 1^{er} Pierre Louis RENAULT - 2^{ème} Stéphane LINDER - 2^{ème} Paul LOUIS LAFONT.

Championnat de France des Clubs : 14/15 Juin à NOYON (60) 77 équipes présentes/80
TEAM SPP 87 CHAMPION DE FRANCE.

Championnat de France Plombée par équipes : 17/18 Mai à RIEUX (56) 49 équipes.
14^{ème} CD 23 A (Etienne PERES, Jean Yves HERMAND, Serge MAREIX , Daniel DEPALLE)
33^{ème} ABLETTE PALAISIIENNE (Michel VERDIER, Jean Jacques GRANDJEAN,
43^{ème} CD 23 B (Jacky BRIGAND, Raymond PICARD, Guy GARRIVET, Barrie HODGKINSON. Michel NOUAILLE a remplacé Guy GARRIVET sur la 2^{ème} manche)

Coupe de France de Pêche à la plombée : 21/22 Juin à SIREUIL (16) 129 engagés.
3^{ème} Lionel DOUDET - 4^{ème} Jean Jacques GRANDJEAN - 13^{ème} Etienne PERES - 24^{ème} Eric DUVERNEUIL - 29^{ème} Georges CHALUMEAU - 39^{ème} LETSCHER Mickaël - 42^{ème} HERMAND Jean Yves - 71^{ème} Barrie HODGKINSON - 77^{ème} Daniel DEPALLE - 86^{ème} MAREIX Serge - 94^{ème} Jacky BRIGAND - 99^{ème} Michel VERDIER - 111^{ème} Jean Louis VAUZELLE .

Championnat de France des Clubs Corporatifs : 7 Septembre à TOUL/GONDREVILLE (54)
54 équipes : 36^{ème} ASPTT GUERET (Jacky BRIGAND, Julien GAUDOIN, Didier DEPALLE. Eric MIELKE de l'équipe NATIXIS a remplacé Martine BRIGAND.

SOIT 1 TITRE et 3 PODIUMS.

Finale du Challenge Sensas. 26 Octobre à CHARTRES (28) 64 équipes.
Le Team SPP 87 vainqueur (Stéphane POTTELET, Stéphane LINDER, Pierre Louis RENAULT, Paul Louis LAFONT)

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS :

Stéphane POTTELET faisait partie de la sélection qui termine à la 8^{ème} place.
En individuel, Stéphane termine à la 55^{ème} place.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES NATIONS.

Stéphane POTTELET et Paul Louis LAFONT sont dans la sélection qui termine à la 11^{ème} place.
En individuel 31^{ème} Stéphane et 126^{ème} Paul Louis.

FRANCE - ITALIE - SAN MARIN. DAMPIERRE EN BURLY.

Stéphane POTTELET (France B) 2^{ème} (sous secteurs de 4) sur les 2 manches.
Stéphane LINDER (France A) 1^{er} (sous secteurs de 4) sur les 2 manches.
Victoire de France B devant France A. Stéphane LINDER l'emporte en individuel.

Une grande saison pour le CR avec des résultats exceptionnels obtenus en majorité par le CD 87 et cette grosse cylindrée du Team SPP87. Il faudra maintenant confirmer.

ORGANISATION D'EPREUVES NATIONALES PAR NOS CD.

De nouveau une saison bien remplie avec l'organisation de 3 championnats nationaux.

CD 23 :

Championnat de France 2^{ème} Division GHI de pêche au moulinet à FELLETIN.

Toujours une organisation sans problème. Malgré une pêche délicate l'ambiance est restée très amicale. Excellent comportement de tous les participants et accompagnateurs.

Remerciements à la municipalité de Felletin pour son aide technique importante.

Les licenciés du CD 23 ont encore assuré un énorme travail.

Championnat de France 2^{ème} Division GHI Vétérans à LAVAVEIX, MOUTIER D'AHUN et MOULIN DU BREUIL.

Travail considérable sur le parcours du Moulin du Breuil réalisé par l'AAPPMA de Pionnat.

La municipalité du Moutier d'Ahun a assuré le fauchage sur les secteurs du Moutier et du Moulin du Comte. La municipalité de Lavaveix a mis à notre disposition un tracteur et du personnel pour l'élagage du secteur du Moulin du Comte. Remerciements à tous ces intervenants.

Remerciements à tous les licenciés qui ont apporté leur contribution pour la préparation des parcours.

Tout ce travail n'a pas été récompensé car les résultats ont été catastrophiques sur les 3 parcours .

CD 87 :

3^{ème} division H Pêche Mixte à BUJALEUF.

Remarquable travail de préparation et grande organisation de l'équipe du CD 87. Le parcours de Bujaleuf a montré sa grande richesse piscicole. Dommage que le secteur des bateaux soit limité en longueur.

Remerciements à l'AAPPMA La Meulde et à tous ceux qui ont contribué à cette réussite.

ORGANISATION DES EPREUVES REGIONALES.

Clubs à SEILHAC : toujours la même rengaine avec les places pêchables ou non au moulinet. Il faut comprendre une bonne fois pour toutes que nous sommes des INVITES sur les parcours mis à notre disposition par les AAPPMA ou les municipalités. Nous ne pouvons rien imposer, il faut s'adapter.

Bonne organisation de l'équipe de Seilhac.

Moulinet à FELLETIN : trop de forfaits. Nous avons eu toutes les peines du monde à regrouper 20 pêcheurs pour ce championnat. Devant ce constat, il a été décidé de ne maintenir que jusqu'au 8^{ème} . Avec 24 nous maintenions jusqu'au 10^{ème} et sur le régional pêche mixte nous maintenons jusqu'au 12^{ème} pour 30 qualifiés. Cette décision n'a pas plu à tout le monde mais je pense avoir respecté une certaine logique.

Discussion sur la décision de ne maintenir que jusqu'au 8^{ème}. **Décision confirmée.**

Pêche mixte à USSEL LE PONTY : les polémiques d'avant championnat n'ont pas été faciles à gérer avec 3 options : interdire le moulinet, n'autoriser le moulinet que sur le secteur route, conserver le règlement pêche mixte sur les 3 secteurs. Après vote à main levée, pêche mixte sur les 3 secteurs.

Malgré tous ces aléas et la difficulté de pêche sur le secteur de la route, ce fut un beau championnat.

Jean François BACH fait remarquer qu'il y a quand même eu des problèmes sur 3 championnats régionaux ce qui n'est guère encourageant pour les organisateurs. Chacun fait de son mieux avec les parcours mis à disposition et un minimum de respect est nécessaire vis à vis des organisateurs.

Vétérans à SAILLAT SUR VIENNE : les absents peuvent regretter. Super ambiance, du poisson pour tout le monde et une très bonne organisation. Merci aux Cormorans pour l'accueil.

Plombée à SAINT PARDOUX : 20 participants, merci aux «débutants» qui ont participé à ce championnat parfaitement organisé. Avec ces participations nous avons assuré la qualification de 6 pêcheurs pour la 2^{ème} division.

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF.

Rien à dire cette année avec un grand sérieux dans la gestion des licences. Pour 2015, si les Présidents de CR et l'AG valident la proposition du Comité Directeur de la FFPSC, ce seront les CR qui imprimeront les licences. Le budget de fonctionnement va sérieusement augmenter car imprimer plus de 200 licences aura un coût (encre pour imprimante)

RAPPELS HABITUELS :

* **Envoi des licences : RESPECTER les dates fixées et ne pas oublier que la date limite d'enregistrement à la FFPSC est fixée au 31 MARS pour les renouvellements et la prise en compte pour le calcul des ristournes. De plus, tout pêcheur n'ayant pas renouvelé sa licence à cette date ne pourra prétendre participer à un championnat national dans l'année en cours.**

Pour un second envoi éventuel 30 AVRIL au plus tard.

* **Délivrance d'une première licence** : fournir le certificat médical uniquement sur l'imprimé « Certificat médical d'aptitude à la pratique de la pêche sportive » (site FFPSC, rubrique formulaires).

* **Règlement des licences et cotisations CR** : ne pas oublier de joindre le justificatif de paiement (site FFPSC, rubrique formulaires) Règlement des cotisations CR à part.

* **Contrôler** avec soin que les renseignements fournis sur le justificatif de paiement correspondent avec les listings des licences. Vérifier les adresses et apporter les modifications nécessaires suivant les directives habituelles. Sur l'envoi du dernier bulletin FFPSC il y a eu plus de 25% de retour.

* **Encaissement le plus rapide possible des chèques et surtout n'oubliez pas de me retourner les reçus, c'est important pour la Trésorière.**

* **Résultats des championnats** uniquement sur document résultat 3 manches de la FFPSC (Site, rubrique formulaires)

* **Fourniture du compte rendu des AG** (Ordinaire et /ou Extraordinaire) En cas de modifications, composition du Comité Directeur et du bureau et fourniture du récépissé de déclaration de modification à la préfecture (ou sous préfecture)

* **Compte rendu et bilan financier obligatoires.**

Le point administratif à ce jour :

Compte rendu AG : CD 23, CD 87

Composition Comité Directeur et Bureau : CD 19 à venir.

Compte rendu et Bilan Financier : CD 23, CD 87

Pour les Clubs : je compte sur vous tous pour faire le nécessaire si des changements sont intervenus dans la composition des Comités Directeurs.

RAPPORT FINANCIER.

* DOCUMENTS EN ANNEXE.

Tarif des licences pour 2015. Tarifs inchangés.

Individuelle FFPSC, Carpe, Corporative, Truite, CARLA.	
Minime (moins de 14 ans au 1 ^{er} janvier 2015)	12 €
Cadet (moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier 2015)	17 €
Junior (moins de 23 ans au 1 ^{er} janvier 2015)	24 €
Senior, y compris féminine et handicapé (plus de 23 ans à moins de 60 ans)	44 €
Vétéran (plus de 60 ans au 1 ^{er} janvier 2015)	44 €
Club (FFPSC, Carpe, Corporatif, Truite)	56 €
Double licence (Corporative, Carpe, Truite, CARLA)	
Vétéran, Senior (Féminine, Handicapé)	25 €
Junior :	20 €
Cadet :	15 €
Minimes :	10 €

Handicapés : c'est une double licence gratuite qui est délivrée après la validation de la licence principale. Il n'y a pas de renouvellement automatique. La demande doit être faite auprès du responsable national des handicapés par le Président du CR. Donc, chaque CD devra me fournir les noms des licences à renouveler (ou nouvelles licences éventuelles)

Cotisation au CR maintenue à 3 € sur les licences à 44 €.

REGLEMENT DES LICENCES :

1^{er} versement : date limite IMPERATIVEMENT le 15 Février.

2^{ème} versement : date limite 15 Avril.

* **Tout comme l'année précédente**, les demandes de dotation FFPSC pour les championnats et épreuves organisées sur le territoire du CR seront établies par le CR qui ventilerà vers les CD organisateurs.

* **Je ferai de nouveau une demande de subvention CNDS** mais ce n'est guère encourageant pour 2015 avec d'une part une baisse de 33 millions d'€ sur le plan national et une directive du Secrétariat des Sports sur les attributions des « petites » subventions ?????

Mais, paraît-il, il n'y aura pas trop de modifications pour cette année. Nous verrons bien. Une demande exceptionnelle sera faite pour le TEAM SPP87.

SAISON 2015. MODIFICATIONS REGLEMENTS, CHAMPIONNATS ET GRANDES EPREUVES.

Validées par le Comité Directeur de la FFPSC le 29 Novembre 2104 et qui seront, pour certaines, à valider par l'AG de la FFPSC du 1^{er} février.

* **Maintiens exceptionnels** : les pêcheurs, capitaines, capitaines adjoints et délégués retenus par la FFPSC pour disputer ou encadrer une rencontre ou une sélection internationale à la date de l'épreuve, seront maintenus l'année suivante au niveau où ils étaient qualifiés. Ces rencontres ou sélection doivent être au calendrier fédéral de l'année en cours.

Les accompagnateurs, quelque soit leur fonction, devront choisir entre leur championnat et le déplacement avec une équipe. S'ils choisissent le déplacement, ils seront rétrogradés dans la division inférieure pour l'année suivante. Les capitaines auront en charge la transmission de l'information.

* **Les résultats des championnats** Départementaux et Régionaux doivent être adressés au Président du CR dans les 8 jours suivant l'épreuve.

* **Contrôle des amorces et des esches.** Les esches pour l'hameçon seront présentées en quantités raisonnables. Les esches aquatiques pour l'hameçon pourront être présentées dans de l'eau.

* **Pesons électroniques** : dans le cas d'utilisation de peson électronique, chaque pêcheur conservera ses poissons vivants dans sa bourriche jusqu'à la fin de la pesée du secteur. En cas de dysfonctionnement du peson cela permettra de contrôler la pesée du secteur.

Lorsqu'il y a 2 manches dans la journée et s'il y a impossibilité de transporter les poissons hors parcours, les pêcheurs remettront les poissons devant leur place.

* **Pêche au moulinet** : la distance minimum de pêche de 15 mètres est supprimée.

* **Pour les championnats mixte et moulinet**, la distance minimum entre les places est portée à 10 mètres (au lieu de 8) L'espace entre 2 secteurs est porté à 30 mètres au lieu de 24.

* **Championnat de France des CD.** Cette épreuve ne présente plus guère d'intérêt (36 équipes en 2014)

La chute du nombre d'équipes a été régulière ces dernières années, pas de dotation malgré un engagement de 25 €. La Commission technique a proposé la suppression validée par le Comité Directeur.

Cette suppression sera soumise à l'AG de la FFPSC pour validation.

Si la suppression est validée, la Coupe de France passera en 2 manches de 4 heures sur 2 jours.

* **Championnat de France des Clubs** : 80 équipes, trop lourd à gérer et grande difficulté pour trouver des parcours pouvant recevoir 400 pêcheurs.

Proposition de réduire à 60 équipes pour la finale avec 10 équipes maintenues. Pour 2015, il y aura 12 équipes maintenues de 2014 + 1 pour le CD organisateur de 2014 et 47 qualifiées sur les championnats régionaux.

Gros changement : les qualifications sur les régionaux se feront au prorata du nombre d'équipes ayant participé aux épreuves et non plus au prorata du nombre de licences clubs/sociétés des CR.

Autre changement pour les régionaux : les clubs pourront aligner 2 équipes mais une seule pourra prétendre à la qualification pour la Finale.

Engagements pour les régionaux : 25 €/équipe. Un engagement supplémentaire de 25 €/équipe sera également demandé pour la finale. Les équipes maintenues régleront l'inscription pour la finale.

La totalité des engagements (régionaux et finale) sera redistribuée.

Discussion sur l'engagement complémentaire pour les équipes qualifiées pour la finale.

Cet engagement complémentaire apportera une dotation supplémentaire à l'épreuve. Mais est-ce la bonne solution ?

* **Pêche à la plombée** : la distance minimum entre les places est ramenée à 12 mètres au lieu de 15 (Règlement FIPSeD) L'espace mini entre chaque secteur est ramené à 36 mètres au lieu de 45.

Une canne de réserve ne peut être ni eschée ni avoir le feeder garni (Règlement FIPSeD)

Pour l'amorçage de départ : uniquement avec une cage, bas de ligne interdit (Règlement FIPSeD)

Pour le championnat par équipe le principe des équipes de clubs ou de CD est maintenu.

Pour les championnats D2 les 5 zones sont maintenues mais avec une nouvelle dénomination (R, S, T, U, V) Nous sommes dans la U (ex zone D)

Le Challenge Feeder Tech Sensas : épreuve individuelle ouverte aux seuls licenciés avec application du règlement FFPSC. Je suis le responsable du calendrier et des programmes et Jean Luc Quernec des classements. Présentation du règlement. 2 manches en Creuse les 23 et 24 Mai à ANZEME.

Le Challenge Jacky Cahagne : organisé par le CD 27 et le CR Picardie. Pour 2015, une dizaine d'épreuves.

* **Championnats des Jeunes** : découpage en 7 zones au lieu de 9 . L'expérience de 2014 avec les 9 zones n'a pas été concluante avec des championnats à 4 ou 5 pêcheurs.

Pour ce qui nous concerne nous sommes dans la zone K (Aquitaine, Poitou Charente et Limousin)

Les qualifications pour la 1^{ère} division se feront au prorata du nombre de participants par catégorie dans chaque zone. Il serait souhaitable de commencer à voir avec nos jeunes ceux qui envisagent de participer à ce championnat.

* **Dotation FFPSC pour l'organisation des championnats** : dotations forfaitaires.

Pour les 3^{ème} divisions mixte, moulinet, vétérans : 200 €

Pour les 2^{ème} pêche à la plombée : 250 €

Pour les 2^{ème} mixte, moulinet, vétérans : 300 €

Pour les 1^{ère} mixte, moulinet, vétérans, plombée, féminines : 300 €

Pour les jeunes : 2^{ème} division : 200 €. 1^{ère} division : 250 € /catégorie .

Pour les grandes épreuves : toutes les épreuves à 500 €

A charge pour les organisateurs de fournir les coupes et trophées.

* **Le rapprochement des 3 Fédérations Sportives de Pêche** : point rapide.

Il y a plus de 20 ans que l'on parle de ce rapprochement. Le Ministère impose qu'une seule Fédération Sportive de Pêche soit effective en 2017. A l'heure actuelle, la FFPSC a organisé son AG Extraordinaire et a voté à l'unanimité des CD présents ou représentés pour le rapprochement. La Fédération Mouche Lancer s'est également prononcé pour. Par contre la Fédération Mer a refusé le rapprochement. Cette situation va poser problème.

Les 2 Fédérations ayant accepté le rapprochement ont demandé au Ministère la possibilité de créer la FFPS avec la possibilité d'inclure les clubs Mer ayant voté pour le rapprochement.

La Fédération Mer risque gros : non attribution de l'agrément du Ministère avec de lourdes conséquences, en particulier l'impossibilité de délivrer des titres nationaux et de participer aux championnats du Monde.

Il faut maintenant attendre la décision du Ministère mais le principe lancé reste d'actualité . Pour la période 2015/2016 un Comité Directeur paritaire sera mis en place pour préparer la mise en place de la Fédération Française des Pêches Sportives (FFPS) en 2017.

Pour la FFPSC, nos 5 représentants sont : Jacques GOUPIL, Edmonde VILAIN, Jean Michel GRIGNON, Jean Pierre MISSERI et Fernand De CASTRO.

Pour cette période transitoire, rien ne change pour le fonctionnement des CD et CR mais dès 2017 ce sera une autre affaire. Nous aurons le temps d'en reparler.

Autre point qui va venir compliquer un peu les choses, le nouveau découpage des régions car, pour les Comités Régionaux, il faudra bien s'aligner sur les nouvelles régions. Notre futur CR (Limousin, Aquitaine, Poitou Charente) sera sans aucun doute assez délicat à gérer.

CALENDRIER PREVISIONNEL 2015 ET POSITION DE NOS LICENCIES.

PECHE MIXTE

3^{ème} division H : 18 et 19 Juillet à PONT DU CHATEAU Etang des Martailles (CD 63)

Ludovic BARRIERE, Paul Louis LAFONT, Christophe NOUGIER, Johan GARAUD, Patrick AUGER
(descendants D2)

Raphaël AUDUSSEAU, Frédéric BERNARD (restants D3)

Patrice JACQUES, Christian LAMARGUE, Loïc LACOUCHIE, Patrice LAMARGUE, Philippe LAGARDE,
Jean Luc CHAPUT (montants CR)

2^{ème} division GHI : 28, 29 et 30 Août à MONTCEAU LES MINES Lac du Plessis (71)

Stéphane LINDER, Yoan LONGEN (descendants de 1^{ère})

9 montants de 3^{ème} division H.

1^{ère} division : 25, 26 et 27 Septembre à CAZAUBON Lac de Barbotan (32) ??? Option.

Stéphane POTTELET, Pierre Louis RENAULT (restants)

9 montants de 2^{ème} GHI.

PECHE AU MOULINET.

3^{ème} division H : 6 et 7 Juin à SAINT PARDOUX (87)

Pascal AVRIL, Christophe FINDEISEN, Laurent BELLAYER (descendants D2)

Yoan LONGEN, Patrick AUGER, Julien GAUDOIN, Patrick JUSTICIA (montants CR)

2^{ème} division GHI : 26, 27 et 28 Juin à FELLETTIN (23) ??? Option.

Loïc LACOUCHIE, Pierre Louis RENAULT (restants D2)

7 montants de 3^{ème} division H.

1^{ère} division : 14, 15 et 16 Août à AVAILLES LIMOUZINE (86) ??? Option.

Stéphane POTTELET, Stéphane LINDER, Paul Louis LAFONT, Christophe NOUGIER (restants)

7 montants de 2^{ème} GHI.

PECHE A LA PLOMBEE.

2^{ème} division U : 8, 9 et 10 Mai lacs de LESCOUROUX et GRAOUSSETTES (47) ??? Option.

Christophe GERMANNAUD, Eric DUVERNEUIL, Jean Jacques GRANDJEAN, Michel VERDIER
(descendants D1)

Etienne PERES, LETSCHER Mickaël, Serge MAREIX (restants)

Jean Luc CHAPUT, Paul Louis LAFONT, Nicolas CHERVY, Guillaume BREGEAT, Alexandre
DUVERNEUIL, Olivier JAYAT (montant CR)

Eric DUVERNEUIL informe que si le lieu est confirmé, Alexandre ne participera pas.

1^{ère} division : 11, 12 et 13 Septembre à ISTRES (13)

Jean Yves HERMAND (restant)

Coupe de France en individuel : 22 et 23 Août à BOUCHEMAINE (49)

Sur inscription.

Championnat de France par équipes : 30 et 31 Mai à ???

Sur inscription.

JEUNES.

2^{ème} division K : 4 et 5 Juillet à AHUN Etang communal (23)

Sur inscription. Il faudrait me communiquer assez rapidement le nombre de jeunes qui envisagent de
participer pour commencer à prévoir la répartition des secteurs.

1^{ère} division : 25 et 26 Juillet à NIORT (79) qualification au prorata des participants sur les D2.

VETERANS.

3^{ème} division H : date et lieu à confirmer. Organisation CD 58.

Daniel DEPALLE, Daniel COGNE (descendants D2)

3 montants CR.

2^{ème} division GHI : 10, 11 et 12 Juillet à DOUY Etang (28)

1^{ère} division : 31 Juillet, 1^{er} et 2 Août à BESSAIS LE FROMENTAL Lac de Goule (18)

Coupe de France : 20 et 21 Juin à ???

Sur inscription.

PECHEURS HANDICAPES.

1^{ère} division : 29 et 30 Août LES ANCIZES Etang (63)

Olivier JAYAT (restant)

CORPORATIF.

1^{ère} division : 25 et 26 Juillet à MONTREUX VIEUX Canal du Rhône au Rhin (68)

Jacky BRIGAND (restant)

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS. 13 et 14 Juin . MARENNES (17) ou GRAVELINES (59)

TEAM SPP87 restant.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS CORPORATIFS. 6 Septembre à SAINT QUENTIN (02)

ASPTT GUERET.

COUPE DE FRANCE CORPORATIVE EN INDIVIDUEL.

5 Septembre à SAINT QUENTIN (02)

Jacky BRIGAND - Martine BRIGAND - Didier DEPALLE - Julien GAUDOIN.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CD. 19 Septembre à GRAVELINES (59) ou SAINT FLORENTIN (89) en canal.

Rappel : suppression proposée par le Comité Directeur de la FFPSC. Validation à confirmer par l'AG.

COUPE DE FRANCE (Ex GN) 20 Septembre à GRAVELINES (59) ou SAINT FLORENTIN (89)

Dans le cas de suppression du championnat des CD, cette épreuve se déroulera en 2 manches de 4 heures (19 et 20)

COUPE DE FRANCE CARPODROME. QUALIFICATIF ZONE H. 2 et 3 mai à ???

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CLUBS : 25 et 26 Juillet à ZILINA SLOVAQUIE.

TEAM SPP 87.

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS : 27 et 28 Juin à ZASLAVL- ROWING BIELORUSSIE.

Stéphane POTTELET, Stéphane LINDER et Paul Louis LAFONT ont déposé leur palmarès.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES NATIONS : 12 et 13 Septembre à RADECE SLOVENIE.

Stéphane POTTELET, Stéphane LINDER et Paul Louis LAFONT ont déposé leur palmarès.

EPREUVES REGIONALES. LES QUALIFIES. ORGANISATIONS.

Pêche mixte : (30 qualifiés) 29 et 30 Août . Organisation du CD 87 à BUJALEUF.

Restants 2014 : Jean Louis VAUZELLE, Laurent BELLAYER, Bruno BEL, Sylvain GUYARD, Romain DURAND, Jacky BRIGAND .

Montants des CD : en fonction des descendants de 3^{ème} division et du nombre de licenciés dans le CR.

Pêche au moulinet (24 qualifiés) 12 et 13 Septembre. Organisation du CD 19 à SEILHAC.

Restants 2014 : Sébastien SOUMAGNAS, Fabrice GRANDJEAN, Nicolas CHERVY, Fabien SIMON.

Montants des CD : en fonction des descendants de 3^{ème} division et du nombre de licenciés.

Vétérans : 16 et 17 Mai. Organisation du CD 19 à SEILHAC.

Sur inscription.

Plombée : 3 et 4 Octobre. Organisation CD 23 à ANZEME.

Sur inscription.

Clubs : 26/04. Organisation du CD 23 à ANZEME, JOUILLAT, SITE DE CHAMBON (en aval de JOUILLAT) ou LE BOURG D'HEM.

Sur inscription. La répartition des secteurs se fera en fonction du nombre d'équipes engagées.

Challenge Pêche à la plombée Limousin / Auvergne.

Le CD 23 reste le maître d'œuvre de cette épreuve. Ouvert à tous. 8 manches. Fouillis interdit sur toutes les manches. Pas de dérogation.

Les 2 manches du CD 87 :

5 Septembre à SAINT PARDOUX.

26 Septembre à BUJALEUF.

Master Sensas Creuse. 17 et 18 Octobre à ANZEME. Ouvert uniquement aux licenciés.

INFORMATIONS DIVERSES.

Palmarès.

Ils ont été transmis au Président de la FFPSC : Stéphane POTTELET , Paul Louis LAFONT, Stéphane LINDER pour l'équipe de France Seniors et François ROULAUD pour les Jeunes.

AG de la FFPSC le 1^{er} Février à LA FERTE BERNARD.

Le CD 87 sera présent. Le CD 19 me transmettra un mandat.

LITIGES ET DISCIPLINE.

Stéphane FOUILLADE et Lionel LAVAUD n'ont pas repris de licence en 2014 . En cas de reprise pour 2015, ils restent suspendus (Championnats) jusqu'au 1^{er} septembre mais peuvent participer aux concours et Challenges figurant aux calendriers des CD et CR.

QUESTIONS DIVERSES.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TEAM SSPP 87 pour le championnat du monde des Clubs.

Je vous propose d'attribuer une subvention de 500 €. J'effectuerai une demande de subvention exceptionnelle au CNDS. Je vais également relancer le Conseil Régional car je n'ai pas eu de réponse à mon premier courrier. Notre ancien licencié (au CD 23 et CD 87) Guillaume GUERIN est entré au Conseil Régional. Bien qu'étant dans le groupe de l'opposition, sait-on jamais.

Proposition de subvention acceptée à l'unanimité.

VŒU.

Un seul vœu déposé par l'AG du CD 23 qui s'est tenue la semaine dernière.

Championnat Régional des Clubs : retour à 1 seule manche de 4 heures.

Ce vœu transmis tardivement n'a pas permis d'effectuer le sondage nécessaire auprès des Clubs.

Vote de principe mais avec réserve car il n'est pas certain que tous les clubs aient encore la même vision que lors du 1^{er} vote sur cette question.

OUI : 3

NON : 8

(CD 19 3 voix - CD 23 3 voix - CD 87 5 voix)

Discussion sur ce vœu déposé tardivement mais l'AG du CD 23 s'est déroulée samedi dernier. Ce vœu a été formulé par l'AG du CD à l'unanimité des 27 licenciés présents.

Marc DRUTEL précise qu'il n'a pas pu contacter ses clubs pour prendre une décision et pense qu'il serait souhaitable de prendre l'avis qui n'est peut être plus le même que lors du précédent vote.

Pascal CHARBONNIAUD : certaines équipes ne veulent plus engager des frais importants pour 2 manches qui ne changent pas grand chose sur les résultats. Les meilleurs sont toujours devant.

Pascal insiste sur le fait que les qualifications pour la finale se feront au prorata du nombre d'équipes participant au championnat. Peut être vaut il mieux faire un championnat en une manche de 4 h avec un maximum d'équipes que maintenir les 2 manches et disputer un championnat avec un minimum d'équipes c'est à dire avec un minimum de clubs qualifiés.

Marc DRUTEL propose d'informer tous les clubs sur ce vœu et confirmera la réponse du CD 87 au Président du CR à la fin du mois.

Les CD 19 et 23 sont d'accord sur ce principe. La décision finale se prendra en fonction de la position de tous les clubs du CR.

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé , tout le monde est invité à déguster la galette.

Le Président

Daniel DEPALLE



COMPTE RENDU FINANCIER DE L' EXERCICE 2014.

RECETTES	Montants	DEPENSES	Montants
*Licences FFPSC		*Licences FFPSC	
18 Clubs/Sociétés à 56	1008,00	18 Clubs/Sociétés à 56	1008,00
1 Club Corporatif à 56	56,00	1 Club Corporatif à 56	56,00
156 Seniors/Vétérans à 44	6864,00	156 Seniors/Vétérans à 44	6864,00
4 Doubles Licences Corporatives à 25	100,00	4 Doubles Licences Corporatives à 25	100,00
9 Licences Juniors à 24	216,00	9 Licences Juniors à 24	216,00
9 Licences Cadets à 17	153,00	9 licences Cadets à 17	153,00
12 Licences Minimés à 12	144,00	12 licences Minimés à 12	144,00
	8541,00 €		8541,00 €
*Cotisations des CD		*Cotisations	
CD 19 : 28 à 3	84,00	Comité Régional Olympique et Sportif	95,00 €
CD 23 : 30 à 3	90,00		
CD 87 : 98 à 3	294,00		
	468,00 €	*Ristournes FFPSC 2012 aux CD	
*Dotations FFPSC pour Championnats de France		CD 19 : 140 + 200	340,00
3 ^{ème} division H Pêche mixte	197,00	CD 23 : 150 + 200	350,00
2 ^{ème} division GHI Vétérans	200,00	CD 87 : 490 + 294	784,00
2 ^{ème} division GHI Pêche au Moulinet	300,00		1474,00 €
	697,00 €	* Versements Indemnités et Dotations FFPSC	
*Ristournes FFPSC 2014 sur licences à 44 €		Organisation championnat CD 87	197,00
Base CD : 156+ licences à 5 € **	780,00	Organisation championnats CD 23	500,00
Complément CD 19 (Forfait CD)	200,00	Indemnités Kilométriques FFPSC Handi 2014	71,47
Complément CD 23 (Forfait CD)	200,00	Indemnités Kilométriques Jeunes	148,00
Complément CD 87 (98 licences à 3 €)	294,00	Indemnités Jeunes 2013 (Roulaud)	64,00
Base CR : 156 licences à 3,50 € **	546,00	Indemnités Handicapés 2013 (Jayat)	151,79
	2020,00 €		1132,26 €
*Indemnités FFPSC		* Versements Subventions CNDS	
Indemnités kilométriques Jeunes	222,00	Organisation champ. France CD 87	200,00
Indemnités kilométriques Handicapés	71,47	Organisation champ. France CD 23	500,00
	293,47 €		700,00 €
*Engagements divers		*Récompenses Championnats Régionaux	
9 + 1 à 25 €	250,00 €	Clubs	59,76
		Vétérans	60,53
		Mixte	59,83
		Moulinet	61,46
		Plombée	54,83
			296,41 €
*Subvention CNDS (CROS)		*Engagements reversés à la FFPSC	
Organisation championnats nationaux	700,00	Clubs	225,00
Déplacements championnats équipes	300,00	Clubs Pombée (Ablette)	25,00
	1000,00 €		250,00 €
		*Frais de Fonctionnement	73,00 €
		*Frais d'AG 2013	96,94 €
		* Divers 2013	
		Esches rencontre Equipe de France Plombée	
		(Mareix , Chervy , Duverneuil)	150,00
		Team Sensas 87 (CNDS)	80,00
			230,00 €
TOTAL RECETTES	13269,47 €	TOTAL DEPENSES	12888,61 €

RECETTES 13269,47 €

DEPENSES : 12888,61 €

RESULTAT : EXCEDENT DE : 380,86 €

ACTIF NET AU 31 /12 /2013 : 3715,47 €

SUR COMPTE CHEQUE au 31/12/2013 : 3595,91 €

CAISSE TRESORIER au 31/12/2013 : 119,56 € 3715,47 €

RESULTAT EXERCICE 2014 : + 380,86 €

ACTIF NET AU 31 /12 / 2014 : 4096,33 €

REPARTITION DE L'ACTIF AU 31 / 12 /2014

SUR COMPTE CHEQUES : 4059,00 €

CAISSE TRESORIER : 37,33 €

TOTAL : 4096,33 €

OBSERVATIONS DU PRESIDENT.

Nous terminons cette année 2014 avec un léger excédent de 380 € malgré une diminution importante de la subvention du CNDS. Cette diminution n'est certainement pas terminée mais je ferai de nouveau un dossier et une demande exceptionnelle pour le Team SPP 87.

Quitus est donné à notre Trésorière.

Le Président

La Trésorière

Daniel DEPALLE

Danielle DEPALLE



D.D